

Table des matières

1	Ile-de-France : tout le monde d'accord pour mettre fin aux voitures diesel	1
2	Sortie du diesel : «L'Etat doit mettre en place une prime à la casse pour l'Ile-de-France», dit Pécresse	2
3	APPEL À TÉMOIGNAGES : Chefs d'entreprise, qu'attendez-vous du Medef ?.....	4
4	Restauration, logement, transport : les taux réduits de TVA dans le viseur de Le Maire .	4
5	Les effets néfastes du yo-yo sur la TVA dans la restauration	6
6	Bercy prêt à chambouler le financement des Chambres de commerce	7
7	La stratégie d'Adecco France face aux mutations du marché du travail	8
8	Nucléaire : le premier EPR de la planète a démarré en Chine.....	10
9	Le versement automatique des minima sociaux en chantier	12
10	Laurent Berger : «Si le gouvernement attaque les aides sociales, nous serons vent debout».....	13
11	À Toulouse, Édouard Philippe face aux inquiétudes des citoyens	15
12	G7: les vraies raisons de la frilosité de l'Europe	17
13	En Iran, l'Union européenne fait de la résistance, ses grandes entreprises capitulent // https://www.lopinion.fr/edition/international/en-iran-l-union-europeenne-fait-resistance-grandes-entreprises-152748	18
14	Brexit : discordes au sein du gouvernement britannique	19

III ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 08/06/2018

1 Ile-de-France : tout le monde d'accord pour mettre fin aux voitures diesel



L'objectif des élus régionaux et parisiens est d'interdire le diesel en petite couronne d'ici à 2025.

Valérie Pécresse se rallie ce jeudi à l'objectif de fin du diesel d'ici à 2025 à Paris et en petite couronne. La Métropole du Grand Paris tente de son côté de convaincre les maires d'interdire ce carburant polluant sur leurs communes.

La fin du diesel, ça se précise. Après les annonces de la Ville de Paris [qui veut bannir cette motorisation en 2024](#), c'est la région Ile-de-France qui se rallie à cet objectif. Ce jeudi matin, lors de la présentation de la stratégie climat et environnement de la région, sa présidente, Valérie Pécresse (LR), [a annoncé](#)

[l'objectif de « sortie du diesel en 2025 pour Paris](#) et la zone dense, c'est-à-dire dans un périmètre situé à l'intérieur de l'A86, et en 2030 pour l'ensemble de la région Ile-de-France ».

À plus long terme, l'objectif est la fin de tous les moteurs thermiques en 2030 à Paris et en zone dense, et en 2030-2040 en Ile-de-France.

La prise de position de Valérie Pécresse intervient aussi en même temps que [les travaux de la Métropole du Grand Paris \(MGP\), qui réfléchit à instaurer une ZBE](#) (Zone de basse émission) à l'échelle de l'A86. Ce jeudi, un comité de pilotage s'est réuni sur le sujet. Il prévoit de réunir tous les maires de la métropole le 25 juin, pour les inciter à créer cette ZBE sur leur commune, car eux seuls en ont la compétence.

La Métropole veut créer cette zone en juillet 2019, puis que celle-ci, comme celle de Paris, « soit interdite de façon progressive aux véhicules à diesel à l'horizon 2024 », indique Patrick Ollier, son président. La MGP souhaite également la mise en place d'un guichet unique pour les aides à la conversion.

Un « revirement étonnant » pour les écologistes

Ville de Paris, Métropole, Région : l'alignement de planètes se précise pour une sortie du diesel en Ile-de-France. « La ligne directrice est plutôt harmonieuse avec ces collectivités », a reconnu Valérie Pécresse. Une décision qui a surpris jusqu'aux écologistes. « Sur la sortie du diesel en 2025, le revirement est étonnant, puisque Mme Pécresse avait tout bonnement rejeté notre proposition en la matière », notent les élus du groupe Alternative écologiste et sociale à la région, qui redoutent une simple « opération de communication ».

Le contexte européen a sans doute joué. Il y a quelques jours, Hambourg en Allemagne a été [la première ville à interdire une de ses routes aux véhicules diesel](#). Mi-mai, la Commission Européenne avait décidé de [renvoyer la France devant la Cour de justice de l'Union européenne](#) pour non-respect des normes de qualité de l'air - comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie, la Hongrie et la Roumanie.

Dans le viseur, les niveaux de dioxyde d'azote. Or, à l'origine de ce polluant cancérigène, il y a justement les véhicules diesel. Airparif, l'association de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France, a de son côté estimé dans son bilan 2017, que près d'1,3 million de Franciliens sont exposés à des taux dangereux pour la santé.

Une interdiction « inapplicable », selon l'association 40 millions d'automobilistes //

<http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/sortie-du-diesel-j-en-ai-marre-de-ces-politiques-qui-veulent-laver-plus-vert-08-06-2018-7760082.php>

Sortie du diesel : comment les constructeurs ont anticipé // <http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/sortie-du-diesel-comment-les-constructeurs-ont-anticipe-08-06-2018-7759965.php>

Jila Varoquier et Jean-Gabriel Bontinck

LE PARISIEN – 08/06/2018

2 Sortie du diesel : «L'Etat doit mettre en place une prime à la casse pour

l'Ile-de-France», dit Péresse



Valérie Péresse a présenté la stratégie de la région Ile-de-France sur le climat ce jeudi. Comme Anne Hidalgo, elle milite pour la fin du diesel d'ici 2030.

Valérie Péresse, présidente (LR) de la région Ile-de-France, a pour objectif la sortie du diesel en 2030 dans toute la région. En contre-partie, elle en appelle à l'Etat pour qu'il aide les ménages à s'équiper en véhicules propres.

La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Péresse, a surpris, ce jeudi, en [annonçant la fin du diesel dans Paris et la zone dense](#) d'ici 2025, et d'ici 2030 [à l'échelle de la région](#). La mairie de Paris avait elle annoncé la fin des voitures diesel dans la capitale pour 2024. Valérie Péresse revient, pour Le Parisien, [sur son annonce](#).

Vous annoncez la fin du diesel en 2025 à l'intérieur de l'A86, et en 2030 en Ile-de-France. C'est le sens de l'histoire ?

VALÉRIE PECRESSE. Le sens de l'histoire, c'est une région décarbonée, sans énergie fossile. La pollution de l'air est un sujet majeur. À la région, nous avons déjà voté il y a un an [la fin des bus diesel en 2025](#) dans la zone dense. Ce vendredi, je recevrai l'association des autorités de transports des grandes métropoles européennes, pour signer une déclaration commune sur la fin des bus polluants. Nous devons le faire aussi pour les voitures individuelles, mais en évitant que cela ait des conséquences sociales très douloureuses, surtout pour les plus défavorisés. Il ne faut pas créer de fractures entre les territoires.

Comment feront les automobilistes qui n'ont pas les moyens de changer de voiture ?

Cette sortie du diesel n'est possible que si elle s'accompagne de la mise en place d'une vraie prime à la casse gouvernementale. Il y a dans la région énormément de ménages qui ont des véhicules polluants. Les plus nombreux se situent dans les zones à plus faible niveau de vie, en Seine-Saint-Denis ou en Seine-et-Marne. Il faut qu'on les aide. J'en appelle au gouvernement pour qu'il mette en place une aide au remplacement des véhicules polluants en Ile-de-France. J'en ai parlé à Nicolas Hulot. La région n'a pas les compétences ni les capacités financières pour mettre en place une aide pour les véhicules individuels.

Pourquoi dans ces conditions annoncer dès maintenant la fin du diesel en 2025 ?

Pour ne pas prendre les Franciliens par surprise. Il faut que les gens soient prévenus, et qu'on leur donne d'abord des avantages pour changer de voiture. Il ne faut pas être punitif si l'on veut réconcilier les Franciliens avec l'écologie.

Votre objectif rejoint celui d'Anne Hidalgo alors que vous étiez plutôt opposées jusqu'à présent sur la place de la voiture ?

Il y a une vraie différence, aujourd'hui, entre la Ville de Paris et la Région : nous, nous ne diabolisons ni la route, ni la voiture. Demain, elles pourront être non polluantes et silencieuses. On ne va pas fermer

des routes du jour au lendemain. Au contraire, la région investit 100 millions d'euros pour créer des voies supplémentaires sur les autoroutes, réservées aux véhicules propres ou au covoiturage.

Des primes à la conversion non adaptées

Se débarrasser de son véhicule diesel, oui, mais à quel prix ? [Le Parisien l'avait révélé](#), il y a quelques semaines. En Ile-de-France, les primes à la conversion que propose l'État ne sont pas du tout adaptées au parc automobile de la région.

En effet, pour en bénéficier, il faut abandonner des véhicules diesel de 2001-2006 pour les foyers non imposables - d'avant 1997 pour les essences. Même constat du côté de la Métropole du Grand Paris, qui offre elle aussi un coup de pouce, à ceux qui mettent au rebut leurs voitures d'avant 1997. Soit des voitures âgées de 17 ans et plus ! Sauf que dans la région capitale, l'âge du parc automobile est plutôt de 8 ans.

Pire, les primes à la conversion de l'État privilégient en fait le rachat... d'un véhicule diesel pour certains modèles. En effet, l'aide financière est conditionnée au rachat d'une voiture qui émet un taux de CO2 inférieur ou égal à 130g/km. Or, les véhicules essence émettent davantage de CO2 que les diesels...

Contacté mi-mai, le ministère de l'Écologie avait estimé qu'il fallait attendre de réaliser un bilan. La réévaluation des aides n'était pas envisagée avant le 2e semestre 2018.

Propos recueillis par Jean-Gabriel Bontinck

MEDEF

LE MONDE – 08/06/2018

3 APPEL À TÉMOIGNAGES : Chefs d'entreprise, qu'attendez-vous du Medef ?

Le mandat de Pierre Gattaz à la tête du Mouvement des entreprises françaises (Medef) prend fin cette année. Quatre candidats sont en encore lice pour le remplacer : Alexandre Saubot, PDG du groupe industriel Haulotte, Geoffroy Roux de Bézieux, patron de Notus Technologies, Olivier Klotz, président du Medef Alsace, et Patrick Martin, président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes.

Vous êtes chef d'entreprise. Que vous apporte le Medef au quotidien ? Quel bilan faites-vous du mandat de Pierre Gattaz ? Qu'attendez-vous de son successeur et de l'organisation en général ?

Votre témoignage pourra être utilisé dans le cadre d'un article à paraître dans *Le Monde*. N'oubliez pas de saisir une adresse électronique que vous consultez souvent ou un numéro de téléphone, afin que nous puissions vous contacter pour vous demander quelques précisions. Votre témoignage pourra être publié anonymement si vous le souhaitez.

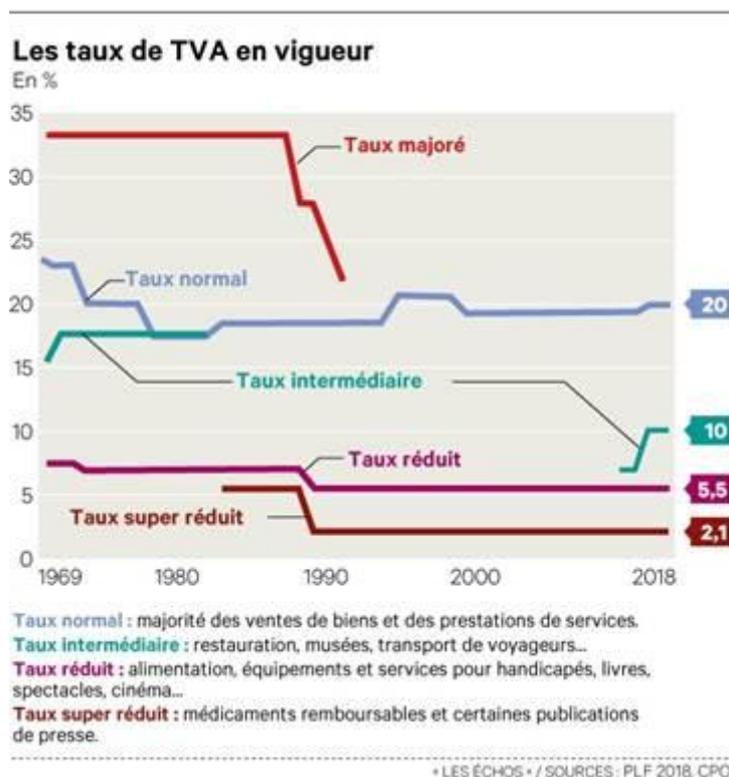
Formulaire du témoignage : https://abonnes.lemonde.fr/economie-francaise/live/2018/06/07/chefs-d-entreprise-qu-attendez-vous-du-medef_5311266_1656968.html

ÉCONOMIE

LES ECHOS – 08/06/2018

4 Restauration, logement, transport : les taux réduits de TVA dans le

viseur de Le Maire



Le ministre de l'Economie et des Finances a invité ce jeudi les parlementaires à se pencher sur la question des taux réduits de TVA. Les évaluations sur la restauration montrent que cette mesure n'a pas rempli ses objectifs.

Le gouvernement met pour la première fois sur la table la question des taux réduits de [TVA](#) dont bénéficient certains secteurs. Alors que [Bercy étudie une baisse de 5 milliards des aides aux entreprises](#), le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a indiqué, ce jeudi, que les taux réduits de TVA faisaient partie de cet examen. « *Si on fait quelque chose de significatif, il faudra revenir sur les taux de TVA réduits* », a-t-il annoncé lors d'une audition à l'Assemblée nationale.

Bruno Le Maire a prévenu les parlementaires qu'on ne trouverait pas un « *trésor caché d'aides* », « *données de manière illégitime aux entreprises* », dans les 140 milliards d'euros d'aides en cours d'examen. Les services de Bercy sont en train de passer au peigne fin cette enveloppe pour financer certaines mesures de la loi Pacte, dont la [suppression du forfait social sur la participation](#) dans les entreprises de moins de 250 salariés.

Déjà, la moitié de ces aides correspondent au crédit d'impôt pour compétitivité et l'emploi (CICE) et aux réductions de charges des entreprises, auxquelles il n'est pas question de toucher. Sur les 70 milliards restants, « *80 % concernent les taux réduits de TVA* », a souligné Bruno Le Maire. Les principaux bénéficiaires sont la restauration, la rénovation de logements, le transport de voyageurs et certains loisirs culturels.

Evaluation des parlementaires

Le ministre a appelé les parlementaires à se saisir du sujet pour « *confronter leur évaluation à celle du gouvernement* ». La majorité est prête à examiner la question. « *Cela fait partie des sujets où l'on sait qu'on a du travail. Il faut que chaque euro de dépense fiscale puisse être justifié politiquement* », a réagi Amélie de Montchalin, chef de file des députés LREM à la commission des Finances de l'Assemblée.

La méthode n'est pas encore arrêtée. « *Soit nous demandons une mission parlementaire avec l'Inspection générale des finances, soit nous mobilisons les économistes de l'office budgétaire que nous*

appelons de nos vœux pour le prochain projet de loi de finances », explique la députée En Marche Olivia Grégoire.

Le risque d'une baisse de pouvoir d'achat

Le sujet est hautement sensible sur le plan politique, comme l'ont montré les vifs débats sur la baisse de TVA dans la restauration, il y a dix ans. Aujourd'hui, les évaluations de cette mesure phare du quinquennat Sarkozy montrent qu'elle a en priorité bénéficié aux propriétaires de restaurant, plus qu'aux salariés et aux consommateurs, alors qu' [elle avait pour objectif de soutenir l'emploi dans le secteur](#) . A contrario, lorsque la TVA a été relevée de 5,5 % à 7 %, en 2012, puis de 7 % à 10 %, en 2014, cette hausse a été en grande partie répercutée sur les consommateurs...

C'est sans doute un argument auquel les parlementaires seront sensibles. Si l'on relève les taux réduits de TVA, le risque est que cela se traduise par une baisse de pouvoir d'achat des consommateurs, plus que par une réduction des aides aux entreprises.

En outre, cette mesure ne permettrait pas d'avancer sur les engagements pris au niveau européen de baisser le ratio de dépense publique sur le PIB. Ce serait en effet une hausse d'impôts et pas une baisse de dépense publique. Et le gouvernement d'Edouard Philippe s'est engagé auprès des Français, à plusieurs reprises, à ne pas augmenter les impôts. Mais comme le souligne Bruno Le Maire, les aides aux entreprises sont très majoritairement des allègements d'impôts ou de cotisations.

Darmanin : « Pas de projet concernant la restauration »

Hasard du calendrier, dans une interview à « L'Auvergnat de Paris » daté du 5 juin, le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, indique qu'il « *n'y a pas de projet actuellement de hausse de TVA dans la restauration* ». Il réagissait à la parution d'un rapport de l'Institut des politiques publiques soulignant les failles de la TVA réduite dans ce secteur.

Ingrid Feuerstein

LES ECHOS – 08/06/2018

5 Les effets néfastes du yo-yo sur la TVA dans la restauration



Si les consommateurs n'ont pas intégralement bénéficié de la baisse de TVA dans la restauration décidée en 2009, sa remontée en 2012, puis en 2014, leur a bien été répercutée.

Les taux réduits de [TVA](#) sont-ils efficaces pour soutenir un secteur ? Alors que [Bruno Le Maire vient de pointer du doigt ces aides aux entreprises](#) , l'expérience de la restauration montre que c'est loin d'être évident. Au terme d'un bras de fer avec la Commission européenne, la France avait abaissé en 2009 le taux de TVA dans la restauration de 19,6 % à 5,5 %. Pour des raisons budgétaires, ce taux avait ensuite été relevé à deux reprises, à 7 % en janvier 2012, puis à 10 % deux ans plus tard.

Aujourd'hui, plusieurs évaluations montrent que ce mouvement de yo-yo a eu des effets néfastes sur les finances publiques, sans pour autant apporter les résultats escomptés sur l'emploi.

Un coût élevé par emploi créé

Le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), instance rattachée à la Cour des comptes, [avait souligné en décembre 2015 que le coût par emploi créé était particulièrement élevé](#), plus que les aides sectorielles que ce taux réduit a remplacées. Le CPO a relevé à l'époque que la réduction de TVA avait permis de créer 6.000 à 9.000 emplois supplémentaires par an entre 2009 et 2012, par rapport à la tendance naturelle, pour une niche qui coûte entre 2,5 et 3 milliards chaque année à l'Etat. Résultat, le coût par emploi créé est estimé entre 175.000 et 262.000 euros, soit 5 à 6 fois plus que des mesures plus ciblées comme les baisses de charges.

Plus récemment, l'Institut des politiques publiques (IPP) s'est intéressé aux bénéficiaires de cette mesure. Ses économistes ont abouti à la conclusion que les propriétaires avaient empoché 56 % de la baisse de la taxe, alors que cette réduction de TVA devait être partagée à parts égales entre propriétaires, clients et employés. Leur étude montre que cette baisse n'a pas réellement été répercutée sur les prix, qui ont diminué de seulement 1,9 %. Quant aux salaires et aux fournitures, leur coût a augmenté seulement de 4,1 % et 5 %.

Prix d'équilibre

Si les consommateurs n'ont pas intégralement bénéficié de la baisse de TVA, sa remontée en 2012, puis en 2014, leur a bien été répercutée. « *Les prix ont augmenté entre quatre et cinq fois plus qu'ils n'ont diminué après la réduction de la TVA* », selon l'IPP. Si bien que ces mouvements « *peuvent faire augmenter les prix d'équilibre* » dans un secteur.

Inquiets d'une possible nouvelle remontée de leur taux de TVA, les restaurateurs, représentés par le syndicat Umih, ont saisi le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin. Ce dernier leur a accordé son soutien, ouvrant ainsi une nouvelle ligne de faille avec son homologue de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire. « *Il n'y a pas de projet actuellement pour revenir sur ce sujet* », a déclaré Gérald Darmanin, dans un entretien accordé à « L'Auvergnat de Paris » avant les déclarations de Bruno Le Maire.

Ingrid Feuerstein

LES ECHOS – 08/06/2018

6 Bercy prêt à chambouler le financement des Chambres de commerce



Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, a proposé ce jeudi d'en finir avec la taxe pour frais de chambres qui finance les CCI. Ces dernières devraient asseoir leur rentabilité sur la vente de prestations aux entreprises. Mais d'autres scénarios sont sur la table.

Le gouvernement a décidé de réformer le modèle économique des Chambres de commerce et d'industrie (CCI). C'est ce qu'a déclaré ce jeudi Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, à la

commission des Finances de l'Assemblée nationale. « Nous avons lancé [un travail de réorganisation en profondeur des CCI et de leur financement](#) qui ne se ferait plus sur la base d'une taxe affectée mais via des prestations vendues aux entreprises », a-t-il indiqué aux parlementaires. « La logique est très simple, a poursuivi le ministre. Soit ces prestations sont utiles aux entreprises et dans ce cas les CCI se financent sur cette base. Soit elles ne le sont pas et il n'y a alors aucune raison qu'il y ait une taxe affectée. »

C'est clair : la loi du marché doit s'appliquer aux services vendus par les CCI, ce qui serait un bouleversement de leur fonctionnement.

Une taxe dont le produit baisse depuis 2012

Aujourd'hui, les CCI sont en effet financées en partie (à hauteur de 30 %) par une taxe pour frais de chambre (TFC) assise sur le [chiffre d'affaires](#) des entreprises. Le produit de cette taxe s'élève cette année à 750 millions d'euros. Après avoir culminé à près de 1,4 milliard d'euros en 2012, il n'a cessé de diminuer depuis. Concrètement, la TFC est répartie entre les chambres en fonction de leur poids économique.

Dans les milieux consulaires, les déclarations de Bruno Le Maire ont surpris. « Le gouvernement n'a pas encore pris de décision. Il travaille sur trois hypothèses », veut croire un bon connaisseur du dossier. Outre la solution prônée par Bruno Le Maire, le gouvernement pourrait poursuivre en 2019 (et les années suivantes) l'attrition du budget de fonctionnement des chambres en abaissement le plafond du produit de la TFC.

Autre hypothèse, [le rapprochement des chambres avec les régions](#). Ces dernières années le réseau s'est en effet structuré autour de chambres régionales dont dépendent les chambres locales historiques.

Des déclarations très prématurées

Président de CCI France, l'organisation qui coiffe le réseau des chambres de commerce fort de 20.000 salariés, Pierre Goguet ne décolère pas et juge très prématurées les déclarations de Bruno Le Maire. « Il était prévu une pause dans la baisse de la TFC pour nous donner de la visibilité et, parallèlement, de travailler sur la mise en place progressive de prestations payantes qui pourraient s'y substituer progressivement, explique-t-il aux « Echos ». Cela exige un texte législatif car, actuellement, nous n'en avons pas le droit. Et cette transition ne peut être que très progressive sinon les chambres rurales n'auront pas assez de clients pour maintenir un service de proximité ».

Guillaume de Calignon

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 08/06/2018

7 La stratégie d'Adecco France face aux mutations du marché du travail



L'entreprise a formé 10.000 alternants, créé 30 pôles de compétences partagées, engagé 17.000 CDI intérimaires en France. Elle traite aussi la population des « free-lances ».

Après [Roland-Garros](#) , Adecco devient le recruteur officiel du Tour de France. Le premier réseau d'intérim en France avec 900 agences, et donc fin connaisseur des bassins d'emploi, a signé un contrat qui le lie à ASO, l'organisateur de la Grande Boucle, jusqu'à l'été 2020. Des caravaniers, chargés de distribuer des cadeaux publicitaires, aux motards assurant le transport des commissaires et des régulateurs, plus de 400 intérimaires seront sélectionnés pour chaque étape de la compétition cycliste par les divers bureaux Adecco. Et ce [du départ en Vendée le 7 juillet](#) à l'arrivée sur les Champs-Élysées le 29 juillet.

« Pour le tournoi de Roland-Garros, il s'agit de recruter 1.600 personnes sur trois semaines. Là, le challenge est encore plus complexe : recruter 40 fois 400 personnes. Mais c'est une belle opportunité pour toutes nos agences, qu'elles soient situées en ville comme en milieu plus rural », se félicite le président France d'Adecco Group, Christophe Catoir.

Faire émerger des compétences

Ce n'est pas l'unique motif de satisfaction du patron du plus gros marché de l'entreprise suisse. La stratégie mise en place afin de répondre aux mutations du marché du travail en France porte ses fruits plus vite que prévu. Ainsi, la Grande école de l'alternance, créée en janvier 2016, a déjà formé 10.000 alternants, objectif initialement fixé pour fin 2018. Elle est destinée à accompagner la transformation des qualifications et le déploiement de pôles de compétences partagées au sein de groupements de 5 à 10 employeurs. Trente pôles de compétences ont ainsi pu être ouverts depuis avril 2016, dans les transports, la logistique, le BTP, l'hôtellerie-restauration, les industries aéronautique, automobile, agroalimentaire, etc.

« L'an dernier, 100.000 missions n'ont pu être attribuées, [faute de candidats adéquats](#), un chiffre à rapprocher des 700.000 personnes que nous avons fait travailler. Notre école cherche à faire émerger les compétences manquantes et nous comptons industrialiser ce process dans les 17 filières métier où l'offre et la demande ne se rencontrent pas, avec l'aide de partenaires tels que Safran, l'Afpa, les CFA, l'EM Lyon... », précise Christophe Catoir. C'est le cas des préparateurs de commandes, conducteurs de ligne, téléconseillers, magasiniers caristes...

Par ailleurs, pour faciliter la flexibilité des entreprises, Adecco s'intéresse à toutes les formes d'emploi. Le groupe a déjà engagé 17.000 « CDI intérimaires » depuis l'entrée en vigueur du dispositif en mars 2014. *« Ces collaborateurs perdent leur prime de précarité mais gagnent en formation et qualification, donc en employabilité. Et de notre côté, on peut investir sur les compétences de ces salariés que l'on fixe »*, explique le dirigeant.

Potentiel du côté des « free-lances »

Il s'est aussi tourné vers le marché des 800.000 « free-lances » exerçant en France, avec sa [plate-forme Yoss](#) , développée avec Microsoft : cette solution digitale les rapproche des grandes sociétés, et les accompagne par divers services tels qu'assurance, conseil juridique, comptable... Ces « free-lances » sont nombreux dans le digital, mais les entreprises les connaissent mal, alors même qu'elles traversent une période de transformation numérique essentielle. Pour Adecco, ce marché pourrait, à terme, représenter trois fois celui du travail temporaire.

Bref, toutes les lignes bougent. *« Aujourd'hui, nous avons beaucoup de contacts avec le ministère du Travail, il y a une bonne écoute du terrain et la volonté de favoriser l'innovation, le développement de compétences bien adaptées aux besoins »*, observe le patron d'Adecco France, qui y voit un effet Macron. *« Et du côté des actifs, 40 % des personnes en poste se disent prêtes à examiner des contrats flexibles si le projet proposé en vaut la peine. Les mentalités évoluent et notre expertise doit donc se complexifier »*, conclut Christophe Catoir.

Martine Robert

8 Nucléaire : le premier EPR de la planète a démarré en Chine



Le réacteur de troisième génération a été lancé mercredi sur le site de Taishan dans le sud de la Chine. « Une excellente nouvelle pour la filière nucléaire », estime EDF.

C'est par un simple message sur Twitter que le patron du « nouveau nucléaire » d'EDF a annoncé, mercredi 6 juin, le démarrage du réacteur EPR de Taishan, dans le sud-est de la Chine. « *L'EPR de Taishan vient d'avoir sa première réaction en chaîne et donc de démarrer* », a annoncé Xavier Ursat, qui y voit « *une excellente nouvelle pour l'ensemble de la filière nucléaire* ». C'est aussi une victoire pour l'ingénierie et la gestion de projet de la Chine, qui a été la première à raccorder un EPR au réseau alors que le chantier de Taishan avait débuté en 2009 – après ceux du réacteur finlandais d'Olkiluoto (2005) et du réacteur français de Flamanville (2007).

La centrale chinoise, située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Hongkong, doit progressivement monter en puissance et subir d'ultimes tests avant d'être raccordée au réseau électrique. Elle entrera en service commercial cet été, notamment pour alimenter la mégapole de Canton, dans la dynamique province du Guangdong qui fait figure d'« atelier du monde ». Le second réacteur de Taishan doit être raccordé au réseau en 2019.

Ces deux EPR ont été vendus par Areva à la Chine en 2007. Ils sont le fruit d'une coopération franco-chinoise lancée dès le début des années 1980, qui a d'abord débouché sur la construction de quatre « tranches » de deuxième génération sur les sites de Daya Bay et Ling Ao. Elle s'est prolongée dans le cadre de la Taishan Nuclear Power Joint Venture Company Limited, une coentreprise détenue à 70 % par China General Nuclear Power Corporation (CGN) et à 30 % par EDF.

Retards de livraison

Si les retards sont moins importants qu'en Europe, le projet chinois a aussi connu des difficultés. Début janvier, CGN avait attribué les derniers retards à sa situation de pionnier pour la mise en service du réacteur : « *Dans la mesure où aucune unité de génération d'énergie avec la technologie EPR n'a été mise en opération commerciale dans le monde, Taishan doit conduire plus d'expériences et de vérifications du design et de l'équipement.* » Ces retards doivent être relativisés : les EPR, des réacteurs à eau pressurisée, sont conçus pour fonctionner au moins soixante ans.

A la pose de la première pierre, les concepteurs de Taishan tablaient sur une livraison en 2013, avant de la repousser à 2016. Mais des malfaçons ont été détectées en 2015 sur la cuve des réacteurs, un élément central pour la sûreté. Conçues par Areva, les chaudières de Taishan ont toutefois été fabriquées en Chine par Dongfang Electric Corporation. Et elles n'ont pas connu les concentrations anormales de carbone sur le fond et le couvercle détectées sur la cuve de Flamanville, qui a été forgée dans l'usine Framatome (ex-Areva NP) du Creusot.

Le groupe d'électricité français a connu moins de réussite à Flamanville, qui accuse déjà huit ans de retard et un triplement de son devis initial : son coût atteint 10,5 milliards euros. Dernier déboire en date : des soudures sur le circuit secondaire qui relie les générateurs de vapeur à la turbine. Certaines ne répondent pas aux normes très strictes que s'est imposées EDF, d'autres sont même en dessous des standards normaux. Après des échanges avec l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), EDF annoncera

probablement dans quelques semaines un nouveau retard, ce qui repoussera sa mise en service commerciale prévue courant 2019. Et alourdira peut-être la facture de plusieurs centaines de millions d'euros.

Reste le chantier d'Olkiluoto, piloté par Areva SA, qui a pris neuf ans de retard et généré un colossal contentieux avec son client finlandais TVO. Il s'est soldé par des pénalités dont le montant, non dévoilé, atteindra plusieurs centaines de millions. Malgré ces retards et ces surcoûts, OL 3 doit entrer en service en 2019, les retards ayant obligé la Finlande à importer de l'électricité de ses voisins scandinaves.

Concurrence russe

L'EPR comporte des éléments de sûreté bien plus importants que les réacteurs de génération 2, notamment une double enceinte de béton et un réceptacle sous la chaudière nucléaire pour récupérer les éléments hautement radioactifs en cas de fonte du cœur. C'est notamment sur ces éléments de sûreté, et sur une baisse des coûts de maintenance, qu'Areva et EDF avaient insisté pour le vendre aux grands électriciens étrangers.

Mais l'avenir de l'EPR s'écrit encore en pointillé, malgré le démarrage du chantier d'Hinkley Point, dans le sud-ouest de l'Angleterre, un projet à 22 milliards d'euros financé aux deux tiers par EDF et un tiers par CGN. On sait déjà que l'objectif d'une mise en service en 2025 ne sera pas tenu. Deux autres réacteurs sont prévus sur le site de Sizewell (est de l'Angleterre), mais le montage financier est loin d'être bouclé. Quant aux six EPR proposés à l'Inde, ils font toujours l'objet de négociations serrées. En mars, lors d'un voyage d'Emmanuel Macron en Inde, son entourage espérait la signature d'un accord commercial « *à la fin de l'année* ». Et EDF ne désespère pas d'en vendre à l'Arabie saoudite.

Conçu dès les années 1990 par Framatome et l'allemand Siemens, sorti du jeu en 2011, l'EPR souffre de graves problèmes de compétitivité, notamment par rapport au VVER 1200 du russe Rosatom, puissamment soutenu par l'Etat, et au Hualong 1 de CGN et CNNC. Framatome, racheté par EDF fin 2017 pour 2,5 milliards d'euros, travaille sur un « *EPR optimisé* », plus rapide à construire et censé être moins cher de l'ordre de 30 %, ce qui ramènerait son prix unitaire à 5-6 milliards. Il serait notamment destiné au marché français, si le gouvernement décide de relancer la construction de nouvelles centrales dans les années 2020. Ce nouveau modèle représente la dernière chance pour la filière nucléaire française.

Par [Simon Leplâtre](#) et [Jean-Michel Bezat](#)

::: SOCIAL

LES ECHOS – 08/06/2018

9 Le versement automatique des minima sociaux en chantier

Les principales dépenses de prestations sociales

En milliards d'euros en 2016



« LES ÉCHOS » / SOURCES : CNAF-MSA, DREES

Le « versement social unique » devrait être mis en place à partir de 2019. Des économies sont attendues à court terme, en calculant les prestations sur la base du revenu de l'année en cours et en supprimant les indus. Mais l'automatisme des versements pourrait à l'inverse coûter cher en réduisant le non-recours aux droits.

Il n'y aura pas de chasse aux minima sociaux. [En dépit des propos ambigus du ministre](#) des Comptes publics, Gérald Darmanin - « *Il y a trop d'aides sociales* » -, le gouvernement [n'a pas prévu à ce stade de s'attaquer aux minima sociaux \(RSA, AAH, etc.\)](#). Si la prime d'activité reste dans le viseur et pourrait être rabotée, l'exécutif espère surtout enregistrer des gains de productivité en rationalisant et en simplifiant l'accès à ces droits sociaux. « *Ce sont de très gros projets informatiques qui vont être menés autour du [prélèvement à la source](#) et de la déclaration sociale nominative* », confirme-t-on au sein de l'exécutif.

Cela passe par la mise en place par étapes d'un « versement social unique », une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Selon nos informations, les mesures vont faire partie du plan pauvreté que le chef de l'Etat devrait présenter début juillet. Il s'agit de simplifier les procédures pour limiter le non-[recours](#) aux droits, et en collant au plus près à la situation réelle des personnes.

Rapprochement des ressources et des prestations

La première étape aura lieu dès 2019 avec [la révision du mode de calcul de certaines prestations](#) dépendantes des ressources du ménage, afin de rapprocher la période où les revenus sont pris en compte du versement effectif de l'aide. C'est déjà prévu pour les allocations logement : à partir du 1^{er} janvier 2019, on ne prendra plus en compte les revenus d'il y a deux ans, mais ceux de l'année en cours. Les pouvoirs publics en attendent plus de 1 milliard d'euros d'économies, en éliminant les indus, c'est-à-dire des prestations versées à tort et difficiles ensuite à recouvrer.

La règle devra progressivement être appliquée à toutes les prestations sociales, des minima aux allocations familiales. Avec des économies supplémentaires qui se chiffrent « *en centaines de millions d'euros* », explique-t-on au gouvernement. La Caisse nationale d'allocations familiales, qui gère aussi le logement, [la prime d'activité](#), le revenu de solidarité active, avait estimé à 2,8 milliards d'euros le montant des « *anomalies qui ne seront jamais détectées* » en 2017 - des sommes versées en trop qui sont prescrites au bout de deux ans. Ce montant augmente, et représente 4,2 % des prestations, contre 3,4 % en 2016.

Un versement automatisé

La deuxième étape arrivera en 2020, avec l'automatisation du versement des minima sociaux, grâce à l'échange automatisé de données entre administrations. Aujourd'hui, même la prime d'activité n'est pas parvenue à ce degré de simplification, malgré la dématérialisation totale des dossiers et l'absence de production de justificatifs a priori. Il faut encore remplir une déclaration de ressources tous les trimestres.

A l'avenir, cela ne sera plus nécessaire. L'administration fiscale, qui connaît les revenus des contribuables au fil de l'eau, pourra les croiser avec les aides fournies par les caisses d'allocations familiales, les indemnités journalières maladie, les pensions... Si des économies seront réalisées sur les indus, en revanche, des dépenses importantes s'ajouteront si le non-recours diminue voire disparaît. On estime qu'environ un tiers des personnes éligibles au RSA ne le demandent pas.

Idéalement, l'exécutif aimerait que toutes les prestations soient versées le même jour, mais ce n'est pas encore à l'ordre du jour. Il n'est pas question à ce stade de mettre en place une « allocation sociale unique », même si France stratégies réalise des travaux techniques sur le sujet. « *Une allocation unique serait plus simple, plus juste et plus équitable, mais si l'on touche aux barèmes, cela fera des perdants* », explique-t-on au gouvernement.

Solveig Godeluck

LE PARISIEN – 08/06/2018

10 Laurent Berger : «Si le gouvernement attaque les aides sociales, nous serons vent debout»



Laurent Berger, secrétaire national de la CFDT, déplore la méthode du président, qu'il juge « brusquer l'opinion à chaque nouvelle réforme ».

Réélu pour un troisième mandat à la tête de la CFDT, Laurent Berger demande au président plus de place pour le dialogue social.

Malgré les critiques qui ont émaillé cette semaine de congrès de la CFDT à Rennes (Ille-et-Villaine), [Laurent Berger](#) a été réélu jeudi dans un fauteuil, avec 94,42% des voix des militants. L'homme de 49 ans, natif de Loire-Atlantique, rempile donc pour un troisième mandat à la tête de la CFDT, devenue première organisation dans le privé en 2017.

Longuement critiqué par ses militants pour son refus de manifester l'hiver dernier contre les ordonnances Travail, il réalise un score un peu en-deçà de celui qu'il avait réalisé il y a quatre ans à Marseille (98,31%). « Le gouvernement ne pourra pas continuer quatre ans sur la même ligne ! », a-t-il prévenu à Rennes.

La CFDT, qui ambitionne de devenir également la première force dans la fonction publique, tentera de détrôner la CGT lors des élections professionnelles de décembre prochain. Quand au nouveau bureau national, il comporte 40 membres, dont 19 femmes, signe d'une volonté du syndicat d'améliorer la parité

dans ses instances dirigeantes. Dans l'interview qu'il nous a accordée quelques heures avant sa réélection, Laurent Berger hausse le ton contre la politique du gouvernement.

MACRON ET LA CFDT

«Le syndicalisme est mortel», avez-vous dit lors de votre discours devant vos militants. Auriez-vous des craintes pour la CFDT ?

Notre syndicat se porte bien. La CFDT est la première organisation syndicale dans le privé. Là où nous sommes implantés, les résultats sont là. Mais nous devons parfois être plus présents. Je crois vraiment à la proximité. Nous devons être au plus près du terrain, auprès des travailleurs. Il faut communiquer, mettre en lumière nos résultats, être plus dynamiques sur nos politiques d'adhésion en particulier vis-à-vis des jeunes, des cadres et des salariés des petites entreprises.

Que pensez-vous de la méthode utilisée par Emmanuel Macron pour réformer le pays ?

L'un des problèmes de notre pays aujourd'hui est que tous les acteurs se positionnent au regard de ce que représente Emmanuel Macron. La France a un vrai problème avec l'image de son président. Il y a une centralité du pouvoir. Or, une partie de la méthode de ce président, c'est justement de donner le sentiment que rien n'existe à part lui. Le monde tourne autour d'Emmanuel Macron. J'en ai assez, et j'estime qu'il devrait écouter davantage. Sa méthode, c'est de brusquer l'opinion à chaque nouvelle réforme. Il l'a montré sur [la SNCF](#), le big-bang de [la formation professionnelle](#). Il faudrait prendre le temps de rencontrer les organisations patronales et syndicales pour retrouver un équilibre. Mais c'est aussi à nous d'adopter une démarche autonome en fixant nous-même notre agenda, pour négocier sur un certain nombre de sujets. On doit affirmer notre place dans ce pays qui laisse aujourd'hui si peu de place à la démocratie sociale. Sinon, ce sera le rouleau compresseur.

Une partie des militants désapprouvent le fait que vous n'ayez pas appelé à manifester contre la politique du gouvernement. Croyez-vous encore à la manifestation comme moyen de mobilisation ?

La manifestation de rue reste d'actualité si on est sûrs qu'on est suivis par les travailleurs. [Il est inutile d'organiser des manifestations de militants !](#) Le syndicalisme doit inventer de nouvelles façons de peser auprès du gouvernement et du patronat. Sinon, le risque est de rester à la surface du monde du travail. Certaines actions symboliques, comme les flash mob, peuvent marquer les esprits. Je pense aussi à la capacité de mener des mobilisations sectorielles [comme dans les Ehpad](#). Au-delà de la mobilisation, le rôle des syndicats est de faire des propositions. Il faut savoir utiliser toute la palette de l'action syndicale. A savoir la capacité de s'indigner, de proposer, de négocier, de se mobiliser.

LE CONFLIT A LA SNCF

Le conflit à la SNCF a débuté il y a deux mois et demi. Souhaitez-vous aujourd'hui une sortie de crise ?

La CFDT a obtenu certaines avancées sur ce dossier. Il faudra voir les résultats de la semaine prochaine pour envisager une sortie de crise. Je le souhaite, pour que le dialogue social retrouve ses droits. [Il faudra continuer à maintenir la pression](#) mais la mobilisation syndicale peut se poursuivre d'une autre manière.

LES RETRAITES

Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye vient de lancer une consultation. Comment voyez-vous l'objectif d'un système par points ?

Pour l'instant, [la méthode employée par Jean-Paul Delevoye](#) d'ouvrir une concertation large, de mettre tout à plat, d'écouter les uns et les autres et de maintenir un système par répartition nous convient. Nous souhaitons un système plus juste, plus lisible qui maintienne le système par répartition avec un haut

niveau de solidarité. Aujourd'hui, 20 % des retraites versées fonctionnent grâce à ce principe de solidarité. Ce que nous voulons, c'est que ces 20 % demeurent et prennent en compte les carrières longues, les périodes de chômages, les carrières des femmes, etc. Cela va être un long chemin jusqu'à début 2019 mais nous nous appuyons sur la grande enquête en ligne que nous lançons la semaine prochaine.

L'AVENIR DES AIDES SOCIALES

Les aides sociales semblent dans le collimateur. Le comité d'expert CAP 22 rendra ses conclusions la semaine prochaine mais on évoque déjà 30 Mds€ d'économies. Qu'en pensez-vous ?

Je suis extrêmement inquiet. Pour l'instant, dans ce débat, on ne parle pas du tout des personnes. Or, cela touche à une question fondamentale : la solidarité. Nous vivons dans un pays où quand on est pauvre, on est désormais une courbe ou une statistique. [Si le gouvernement veut s'attaquer aux aides sociales de façon punitive](#), en ne parlant que de coups de rabots, en ne prenant pas en compte les personnes en difficulté, la CFDT va réagir très fort. Nous serons vent debout. Ce n'est parce qu'il y a un début de reprise économique qu'il faut taper sur ceux qui bénéficient des solidarités. Cela en dit long sur l'absence actuelle de concertation. Si le gouvernement rabote les aides sociales, cela montre qu'il est coupé de la réalité.

Que donne la mise en œuvre des ordonnances Travail dans les entreprises ?

Il y a beaucoup plus d'entreprises où ça se passe mal que d'entreprises où ça se passe bien. [L'intention initiale des ordonnances](#) était de développer le dialogue social dans l'entreprise. Mais la mise en place des CSE [NDLR : le comité social et économique fusionne le CE - comité d'entreprise - et le CHSCT - comité pour l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail-] se traduit trop souvent par une baisse des moyens et des capacités des représentants du personnel à bien faire leur travail. Il faut mettre la pression sur le patronat. Nous interpellons aujourd'hui le gouvernement.

Propos recueillis par Bérangère Lepetit

::: POLITIQUE

LE FIGARO – 08/06/2018

11 À Toulouse, Édouard Philippe face aux inquiétudes des citoyens



REPORTAGE - En déplacement jeudi en Haute-Garonne, le premier ministre s'est frotté au difficile exercice de la pédagogie des réformes.

Non, et mille fois non, le gouvernement n'oublie pas les classes populaires ni les quartiers défavorisés. C'est le message qu'a tenté de faire passer le premier ministre Édouard Philippe, jeudi, au pied des barres d'immeubles du quartier du Mirail à Toulouse (Haute-Garonne), en mettant le projecteur sur les mesures sociales. Après une tournée avec les policiers de la BAC hors caméra, la veille au soir, le chef de gouvernement a passé la matinée dans ce lieu emblématique de la politique de la ville.

Flanqué des élus locaux et surtout du maire Les Républicains de Toulouse Jean-Luc Moudenc - qui ne l'a pas lâché une seconde -, le premier ministre s'est entretenu avec plusieurs représentants d'associations d'insertion, dans la médiathèque du Mirail, un «bâtiment exceptionnel» à ses yeux. «Qu'est-ce qui vous manque le plus?», sonde-t-il à la volée. «De l'argent!», réplique, dans un cri du cœur, une représentante de JobIRL, un réseau social et solidaire pour l'orientation des jeunes. Pourtant, selon Édouard Philippe, «ce qui marche le mieux», ce n'est pas la «distribution monétaire», c'est d'«accompagner les personnes, faire en sorte de redonner confiance». En clair, «l'investissement pas seulement dans les murs, mais dans les personnes».

Course d'obstacles

Une nouvelle façon d'enterrer sans ménagement le plan sur les banlieues de Jean-Louis Borloo, puisque l'ancien ministre de la Ville préconisait, dans son rapport, quelque 48 milliards d'euros d'investissement. «Ce n'est pas parce qu'on ne reprend pas un plan dans son intégralité qu'on ne fait rien pour la politique de la ville», pointe Matignon. [Comme le président de la République le 22 mai](#), Édouard Philippe a rappelé la promesse de l'exécutif de doubler les fonds de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Mais sur le terrain, les engagements de l'État peinent à convaincre. «Ils ont supprimé les emplois aidés pour les jeunes, et ça manque!», déplore Sadek Bouzidi, délégué syndical CFDT de la mission locale de Toulouse, qui demande davantage de financements pour les structures d'insertion.

Très vite, le déplacement du premier ministre se transforme en course d'obstacles. C'est désormais un rituel: à chaque apparition du président de la République ou du chef du gouvernement, un comité d'accueil hostile s'organise. Au conseil départemental, à la mi-journée, plusieurs centaines de cheminots et délégués CGT attendaient la délégation officielle, alors que la SNCF entrait dans son 27e jour de grève. Édouard Philippe les a soigneusement évités. Plus tôt, une retraitée poussant un chariot de courses a interpellé le premier ministre: «Vous êtes un bel homme, mais il faut penser aux retraites!» La hausse de la CSG, comme un boulet, continue de plomber l'action du gouvernement. Le soir, en marge d'une rencontre avec le premier ministre, certains marcheurs n'ont pas caché leur mécontentement, citant, en premier lieu, la limitation à 80 km/h. La pédagogie de l'exécutif a du mal à passer. «Tous nos concitoyens ne comprennent pas le projet donc il faut expliquer», reconnaît Pierre Casteras, référent La République en marche (LaREM) de Haute-Garonne. Dans l'opposition, comme dans la majorité, de nombreux élus redoutent désormais des coupes budgétaires dans les aides sociales, pour faire des économies. Édouard Philippe a tenté de désamorcer la polémique, en démentant ces «âneries» à l'antenne de LCI, et en réaffirmant le cap des réformes.

La CGT tente de jouer les trouble-fêtes

Lorsqu'il visite l'Ehpad de Beauchalot, le premier ministre n'hésite pas à courber sa longue silhouette pour discuter avec les résidents en fauteuil roulant. Mélanie, l'infirmière, évoque d'une voix frêle la «pression subie» et la «charge de travail» quand sa collègue aide-soignante, Marie, s'émeut du «manque de personnel», quelques semaines après un mouvement de grève d'ampleur. La CGT Santé est tenue à distance. «On sent qu'il y a des mesures à prendre tout de suite», conclut le premier ministre. «Il est hors de question qu'il y ait en France un seul Ehpad qui perde du budget», martèle Agnès Buzyn, ministre de la Santé.

À la mairie de Mondouzil, la plus petite commune de la métropole toulousaine, le premier ministre est venu signer un «contrat de maîtrise de la dépense locale». Pour la troisième fois de la journée, la CGT a tenté de jouer les trouble-fêtes, coupant l'électricité dans tout le quartier. Privé quelques instants de l'utilisation de son micro, Édouard Philippe s'est, lui, félicité du «contrat très particulier» qui lie l'État aux collectivités et a condamné, plus tard, les pratiques de la CGT. Le chef du gouvernement s'est montré désireux d'adresser des signaux aux élus après les tensions liées à la baisse des APL. En dépit de ces gestes d'apaisement, de nombreux élus s'interrogent sur les velléités de l'exécutif, notamment sur l'épineuse question de la compensation de la suppression de la taxe d'habitation. Ce n'est qu'une réforme parmi tant d'autres. Ce qu'admet bien volontiers le premier ministre. «En réalité, Matignon, c'est comme une partie de Tetris géant», lâche Édouard Philippe au détour d'un stand de la médiathèque du Mirail. Avec un tas de dossiers qui s'empilent. Et des inquiétudes qui s'expriment.

L'OPINION – 08/06/2018

12 G7: les vraies raisons de la frilosité de l'Europe



Très dépendants des Etats-Unis pour leur défense, les Européens ne peuvent se permettre de rompre avec Donald Trump. Et doivent donc avaler les couleuvres sur le climat, l'Iran et les droits de douane. Jusqu'à quand ?

Les dirigeants des sept puissances occidentales du G7 (Etats-Unis, Canada, Japon, Royaume-Uni, France, Allemagne et Italie) se retrouvent, vendredi et samedi, pour leur sommet annuel, à Charlevoix (Québec), alors que les tensions s'accroissent entre eux, du fait de la politique de Donald Trump. Parallèlement se tient, jeudi et vendredi, une réunion des ministres de la défense de l'Otan à Bruxelles, en vue du sommet de l'Alliance atlantique des 11 et 12 juillet.

A plus de 5 000 km de Charlevoix où se déroule le sommet du G7, une autre réunion se tient à Bruxelles. Moins spectaculaire que la rencontre des principaux leaders de l'Occident, elle rassemble pour deux jours les ministres de la Défense de l'Otan. Cette concomitance de calendrier éclaire d'un jour cruel les relations entre l'Amérique et l'Europe. Au Canada, [les tensions seront vives, face à l'unilatéralisme de Donald Trump sur le commerce, l'Iran ou le climat. Les Européens, avec Angela Merkel et Emmanuel Macron, hausseront le ton](#). En Belgique, en revanche, ce sera tout miel tant les mêmes Européens redoutent de voir les Etats-Unis s'éloigner d'eux, laissant le Vieux Continent seul face à ses propres enjeux de sécurité et de défense. Et devant la facture budgétaire qui les accompagne...

On se souvient du vent de panique qui avait parcouru l'Europe en mai 2017, lors du premier sommet de l'Otan à Bruxelles auquel participait Donald Trump. Le président américain avait alors omis de rappeler l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord. Celui-ci prévoit l'engagement des Etats-Unis pour la défense de l'Europe « y compris [par] l'emploi de la force armée ». [Trump avait fait campagne sur le thème nationaliste d'« America First »](#), estimant que l'Otan était « obsolète » (il ne le dit plus) et que les Européens ne payaient pas assez pour leur défense (il le dit toujours). Un mois après sa sortie et recevant le président roumain à la Maison Blanche, l'Américain se rattrapa, confirmant l'engagement des Etats-Unis dans l'article 5. On entendit un grand « ouf » de ce côté-ci de l'Atlantique, surtout à l'Est, rappelant le « lâche soulagement » évoqué par Léon Blum au lendemain des accords de Munich.

Angela Merkel en tira alors la conclusion, prudente, que « les temps où nous pouvions totalement nous reposer sur d'autres sont en partie révolus ». Mercredi 7 juin, au Bundestag, la chancelière a réitéré son idée selon laquelle « nous, Européens, devons nous occuper davantage de nous-même ». Quoique sur un ton plus lyrique, le président Macron ne dit pas autre chose.

Défi considérable. Pour les Européens, le défi est considérable. Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman l'assure : « Désormais l'Europe n'a plus le choix. Elle doit réussir l'épreuve de la force. Elle en a les moyens. Il lui faut la volonté. »

Est-ce un vœu pieux pour ce « club de vaincus » que serait l'UE, selon le mot cruel mais historiquement juste du philosophe allemand Peter Sloterdijk ? En partie, mais pas seulement. Partout en Europe, les budgets de la défense et de la sécurité sont repartis à la hausse. Les attaques terroristes et la nouvelle posture agressive de la Russie ont changé la donne psychologique. A Bruxelles, la commission s'est saisie du dossier avec la création d'un Fonds européen pour la défense. Il devrait être abondé à hauteur de 13 milliards sur la période 2021-2027 et plus modestement de 590 millions en 2019-2020. Ce n'est pas rien, mais rapporté au budget du Pentagone - presque 2 milliards de dollars par jour – c'est « bienvenue à Lilliput ! » Certes, la quasi-totalité des dépenses militaires de l'Europe provient des budgets nationaux et ceux-ci augmentent, mais ils ne représentent toujours que 40 % de celui des Etats-Unis.

Si l'Europe voulait se doter d'une puissance militaire globale, sans atteindre le niveau des dépenses américaines jugées « irrationnel » par [Pascal Boniface, directeur de l'Institut de recherches internationales et stratégiques \(Iris\)](#), elle devrait desserrer les cordons de la bourse et, plus encore, se réorganiser en profondeur, pour donner naissance à un instrument militaire cohérent, qui ne soit pas l'addition de 28 armées. Un seul chiffre montre l'ampleur du défi : il y a 1,4 million de militaires en Europe et elle peine à en déployer quelques milliers en opérations...

Lors du sommet de l'Otan de 2014 au Pays de Galles, les Etats membres se sont engagés à « chercher à se rapprocher dans les dix années à venir d'un niveau minimum de dépenses de défense de 2 % du PIB » et, au sein de celui-ci, d'y consacrer 20 % pour les équipements majeurs et la recherche-développement. Nous n'y sommes pas. [En Allemagne, la coalition CDU/SPD ne se sent pas engagée par cet objectif](#), même si l'augmentation de quelques dixièmes du budget allemand pèse bien plus lourd qu'une très forte progression dans les pays baltes. En France, Emmanuel Macron a promis d'atteindre les 2 % mais durant le prochain quinquennat, en 2025.

Reste qu'en Europe la situation n'est pas toujours brillante. [Aucun sous-marin allemand n'était disponible au premier trimestre](#), faute d'entretien et d'équipage en nombre suffisant. A peine 30 % des avions de combat de la Luftwaffe sont opérationnels. Le Royaume-Uni doit partiellement renoncer à ses capacités amphibies et il faut six mois à la Royal Air Force pour envoyer trois hélicoptères Chinook au Mali. Plusieurs pays d'Europe (Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Norvège) ont acquis [le nouvel avion de combat américain F35](#), au grand dam des constructeurs européens comme Dassault, Airbus ou Saab. Or, le F35 est bien plus qu'un avion : il est une composante physique d'une sorte de *Combat Cloud* numérique 100 % américain. D'où une dépendance encore plus grande à l'égard du Pentagone.

Côté français, les choses sont un peu plus roses, du fait de l'héritage gaullien et de la décision de 2015 d'augmenter l'effort de défense. Pourtant, en Syrie et en Irak, les forces françaises sont imbriquées dans le dispositif américain. Au Sahel, les drones Reaper de l'Armée de l'Air achetés aux Etats-Unis ne volent que si et là où le Pentagone le veut bien. Les pilotes de l'Aéronavale ont dû aller s'entraîner à bord du porte-avions américain USS Bush, faute de pouvoir le faire à bord du Charles de Gaulle, à quai. En matière de terrorisme, [le renseignement français](#) est lié à celui des Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont « l'allié stratégique essentiel » de la France explique le chef d'état-major des armées, le général Lecointre. A l'orée de la réunion de l'Otan, la ministre des Armées Florence Parly rappelait jeudi « la position d'allié solide et engagé de la France ». Lors des travaux de préparation de la Revue Stratégique, publiée en octobre, l'hypothèse d'une rupture politique avec les Etats-Unis comme lors de la guerre d'Irak de 2003 et les conséquences qu'elle aurait sur notre défense n'ont jamais été sérieusement abordées. Trop sensible. Si même la France, pourtant accrochée à son « autonomie stratégique », ne peut pas prendre le risque de se fâcher avec son « allié essentiel », il ne faut pas s'étonner de la timidité des autres Européens quand il s'agit de [parler d'une grosse voix à Donald Trump](#).

13 En Iran, l'Union européenne fait de la résistance, ses grandes entreprises capitulent //
<https://www.lopinion.fr/edition/international/en-iran-l-union-europeenne-fait-resistance-grandes->

LE FIGARO – 08/06/2018

14 Brexit : discordes au sein du gouvernement britannique



Theresa May évite de peu la démission de son ministre de la Sortie de l'UE, David Davis.

[David Davis](#) a le caractère bien trempé d'un ancien réserviste des commandos SAS. Il n'hésite pas à brandir à intervalles réguliers sa démission pour manifester son désaccord - menace déjà mise à exécution au cours de sa carrière. Pendant vingt-quatre heures, le petit monde de Westminster est resté suspendu au sort du ministre du Brexit de Theresa May. Jeudi matin, il a été reçu à deux reprises par la première ministre en l'espace de trois heures pour éviter de le voir claquer la porte. Évité de justesse, son départ aurait produit un effet de souffle sans doute fatal au château de cartes gouvernemental.

Sur le fond, cet eurosceptique modéré s'opposait aux intentions de la première ministre de laisser le Royaume-Uni s'aligner sur le régime douanier de l'Union européenne tant qu'une solution n'aurait pas été trouvée au casse-tête de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Londres, Dublin et Bruxelles se sont engagés à empêcher tout retour d'une frontière physique le long de cette démarcation future entre l'UE et le Royaume-Uni. Faute de clarté sur le moyen d'y parvenir avec deux régimes douaniers différents, le gouvernement britannique s'apprête à proposer un «plan B» qui maintiendrait de fait les réglementations européennes en vigueur en attendant.

Les brexiters voient rouge. Ils pressentent dans cet arrangement une dissolution de l'esprit du Brexit, avec un alignement sans fin sur l'Europe. «La quête chimérique de l'indépendance a échoué. Il n'y aura pas de retour à l'autodétermination souveraine et démocratique en mars 2019 ni aussi loin que l'œil politique puisse voir», se lamente le chroniqueur du Telegraph Ambrose Evans-Pritchard, fustigeant un «statut de vassal» de l'UE.

Marginalisation

Theresa May a réussi à rattraper son ministre par les bretelles en acceptant de fixer comme échéance la fin 2021 pour l'application de sa solution provisoire, qui a toutes les chances de devenir réalité. À condition que les Vingt-Sept acceptent cette cote mal taillée, ce qui reste à vérifier. Cela impliquerait qu'un futur accord commercial bilatéral ait abouti à cette date, perspective très hypothétique. Derrière la querelle de fond, se cache aussi la marginalisation du rôle de David Davis dans les négociations sur le Brexit, court-circuité par Oliver Robbins, le sherpa de la première ministre. Celle-ci avait prévu d'envoyer sa note à Bruxelles sans même consulter son ministre en charge du dossier.

Les Européens observent cette cacophonie avec une certaine stupeur. Depuis l'accord provisoire de décembre sur les conditions de la séparation, les tractations sur la relation future n'ont pas avancé d'un pouce, alors qu'approche le prochain Conseil européen du 28 juin censé constater des progrès concrets. Conséquemment, le gouvernement britannique, toujours déchiré sur la nature du Brexit, continue de négocier avec lui-même dans un psychodrame continu, sans se préoccuper outre mesure de l'approbation de ses propositions par les Vingt-Sept. Il sera toujours temps de leur faire porter le chapeau d'un éventuel échec.

L'objectif d'aboutir en octobre semble de plus en plus irréaliste et la perspective d'un clash sans accord regagne du terrain. Ce qui, paradoxalement, redonne espoir aux partisans d'un arrêt du Brexit ou d'un second référendum, dont les campagnes s'intensifient.

Florentin Collomp

Vous souhaitant une bonne journée et un excellent week-end.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

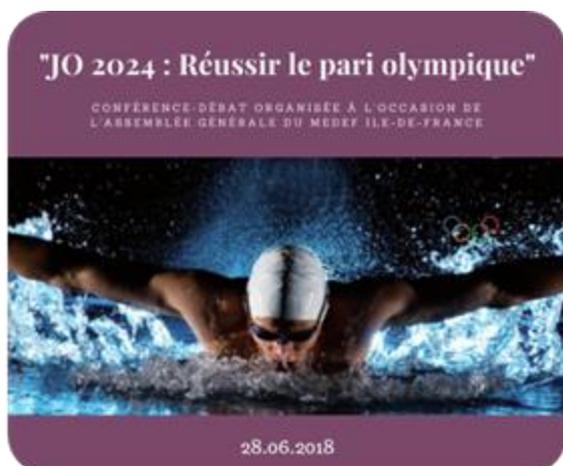
elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France



28.06.2018